



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation en Algérie

Question au Gouvernement n° 540

Texte de la question

## SITUATION EN ALGÉRIE

**M. le président.** La parole est à M. Jean Lassalle, au titre des députés non inscrits.

**M. Jean Lassalle.** Monsieur le Premier ministre, en toute humilité, je souhaiterais recueillir votre sentiment à propos d'un sujet sensible pour tous ceux qui aiment la si belle et bouleversante histoire franco-algérienne.

La victoire électorale du Front islamique du salut le 26 décembre 1991, le coup d'État qui s'ensuivit et l'arrivée au pouvoir du président Bouteflika, en 1999, auraient donné lieu à un accord aux termes duquel le pouvoir reviendrait à l'armée à la fin de la présidence de ce dernier.

Or il y a tout lieu de craindre que l'armée algérienne d'aujourd'hui ne soit plus animée seulement par les sentiments qui étaient ceux de l'armée de libération de Ben Bella et de Boumédiène. Nombre d'observateurs prétendent même qu'elle serait profondément infiltrée par des courants islamistes, d'inspiration notamment salafiste.

La situation politico-économique de l'Algérie est difficile. Nombreux sont ses ressortissants qui, par milliers, rejoignent déjà l'Espagne, l'Italie et la France, où une partie des accords d'Évian s'applique encore.

Si par malheur l'Algérie, notre sœur, devait tomber entre des mains indécates, ne pensez-vous pas que les conséquences pourraient en être terribles pour elle, pour ses voisins et pour la France ? Nous avons déjà eu à connaître du douloureux problème des migrations de notre temps. Nous qui partageons une si longue histoire avec l'Algérie, qui partageons la même frontière, la Méditerranée, ne risquons-nous pas de voir s'installer un couloir migratoire sans précédent, avec le terrible effet de résonance qu'il pourrait entraîner ?

Alors que la santé du président Bouteflika se fait de plus en plus chancelante, j'imagine, monsieur le Premier ministre, que vous suivez de très près l'évolution de cette grande affaire avec les autorités algériennes. Que pouvez-vous nous en dire ?

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre chargée des affaires européennes. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

**Mme Nathalie Loiseau, ministre chargée des affaires européennes.** Monsieur le député, le 6 décembre dernier, le Président de la République s'est rendu en visite en Algérie, un déplacement qualifié par les autorités algériennes de visite d'amitié et de travail. (*« Ah ! » sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

**Un député du groupe LR .** Nous voilà bien avancés !

**Mme Nathalie Loiseau, ministre** . Tel est l'esprit de notre relation, et c'est bien dans cet esprit que nous préparons l'avenir ensemble, avec l'Algérie. Juste après cette visite, le Premier ministre français a accueilli son homologue algérien pour la réunion du comité intergouvernemental de haut niveau. Nous avons donc pu œuvrer ensemble pour nous fixer des axes de travail sur la durée du quinquennat.

Notre relation avec l'Algérie va connaître de nouveaux développements en matière économique, dans une logique de coproduction et d'investissements croisés, privilégiant les transferts de technologies et le travail pour les petites et moyennes entreprises.

Elle doit aussi connaître de nouveaux développements en matière de formation, dans l'objectif de favoriser l'employabilité des jeunes Algériens,...

**M. Pierre Cordier et M. Aurélien Pradié** . Ce n'est pas la question !

**Mme Nathalie Loiseau, ministre** . ...dont l'avenir, le Président l'a dit, est en Algérie.

Elle doit connaître de nouveaux développements en matière de mobilité, dans l'objectif de lutter contre la mobilité illégale tout en facilitant la mobilité légale, particulièrement pour les forces vives : intellectuels, entrepreneurs, étudiants.

**M. Aurélien Pradié**. On s'en fiche, ce n'est pas la question !

**Mme Nathalie Loiseau, ministre** . Notre relation, c'est aussi la coopération dans la lutte contre le terrorisme islamiste et contre la radicalisation. L'Algérie a payé à cette cause un lourd tribut dans les années 1990, en affrontant le terrorisme et la radicalisation. Notre combat est bien un combat commun.

Il nous revient, pour préparer l'avenir, de nous confronter au passé. Nos deux pays sont liés par l'histoire, par la géographie, par des liens humains exceptionnels. Notre relation doit être à la hauteur de ces liens.

**M. Aurélien Pradié**. Et vous ?

**Mme Nathalie Loiseau, ministre**. Ne spéculons donc pas sur des hypothèses improbables. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes REM et MODEM.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean Lassalle](#)

**Circonscription** : Pyrénées-Atlantiques (4<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 540

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Affaires européennes

**Ministère attributaire** : Affaires européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [1er février 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er février 2018](#)